



LOU JOURNAOU

Feux de forêt restons vigilants

Force est de constater que le mois de juillet n'a pas eu l'impact caniculaire que l'on pouvait craindre. Et ce début du mois d'août ne s'annonce pas non plus sous les meilleurs auspices en ce qui concerne la météo. Certes des épisodes de forte chaleur ont été constatés dans le midi méditerranéen, mais le Sud-Ouest et la Gironde en particulier ont pour l'instant été relativement épargnés.

Est-ce pour autant qu'il faille baisser la garde ?

En aucun cas, la vigilance reste de rigueur. Le massif forestier girondin est classé en **zone à risque très élevé**. L'an passé, les feux de Landiras et de La Teste-du-Buch ont marqué les esprits de manière durable. Il suffit de parcourir la route départementale D110 entre Balizac et Cabanac pour avoir une idée de l'ampleur des dégâts occasionnés par cet incendie.

Si le mois de juillet s'est donc révélé clément sur le plan de la météo et de la température, qu'en sera-t-il du mois d'août ? N'oublions pas l'année 2016, lorsque le feu s'est déclaré dans la forêt communale. C'était à la fin du mois, le mercredi 31 août dans l'après-midi, et cet incendie a brûlé près de 5 hectares de pins. Et si la lutte contre le feu avait nécessité plusieurs heures d'activité de la part des 14 unités de sapeurs-pompiers des casernes environnantes, la garde au feu avait mobilisé près d'une trentaine de bénévoles de la commune et duré une quinzaine de jours avant qu'une pluie d'orage n'ait raison des



dernières velléités de reprise des fumerons.

N'oublions pas non plus les deux feux survenus l'an dernier sur notre commune, le premier début août à Bruzac, le second fin septembre au Broy. Des surfaces brûlées bien moindre qu'à Landiras, mais cela montre qu'un feu peut survenir n'importe où !! N'oublions pas enfin et surtout que la très grande majorité des feux sont dus à des actions humaines, certaines malheureusement volontaires, mais la plupart dues à la négligence, au manque de vigilance, à l'imprudence.

Alors plus que jamais, adoptons et respectons les bons réflexes :

- Pas de mégots jetés depuis les portières sur les bas-côtés des routes ;
- Barbecues dans un endroit sécurisé, avec un tuyau d'arrosage à proximité, prêt à fonctionner ;
- Interdiction de fumer lorsqu'on effectue une balade en forêt.

Les incendies de forêt ne sont pas une fatalité et la majorité d'entre eux pourraient être évités par une plus grande vigilance et l'adoption des bons réflexes.

Fermeture du secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé jusqu'au mardi 15 août. Ouverture mercredi 16 août.

En cas de besoin, s'adresser à Olivier DOUENCE (05 56 25 49 89), Laurent CERQUEIRA (05 56 25 12 13) ou André L'AZOU (05 56 25 48 05).

Mairie : 33730 Pompéjac - téléphone 05 56 25 49 49 - pompejac.mairie@wanadoo.fr

Site : www.pompejac.fr Application : IntraMuros

Repas du 14 juillet

C'était la fête à Pompéjac ce vendredi 14 juillet dernier, à l'occasion du repas républicain organisé par la municipalité au profit des habitants de la commune, cordialement et gratuitement invités.

Le rassemblement était fixé à 12 h 30 dans le parc de la salle des fêtes et ce sont plus de 80 personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation et s'y sont retrouvées pour l'apéritif d'accueil, une sangria et ses amuse-bouches.

Et ce qui ne gâtait rien, le ciel était clair et la température fort agréable.



Dans son discours Olivier Douence, maire de la commune, a bien sûr tout d'abord souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il a prolongé son propos en rappelant que les actions conduites par la municipalité sont souvent de longue haleine, demandant en général beaucoup de temps pour la conduite des études préalables, les demandes de subventions, et bien sûr la réalisation des travaux. Mais les conseillers sont à la tâche et c'est le cas en particulier pour l'opération « Maison des Ombelles », dont on vient juste d'obtenir l'usufruit.

Il a poursuivi en évoquant également le volet social de l'action municipale, en insistant sur ce travail de l'ombre, l'assistance

et les aides aux personnes en difficulté se faisant toujours de manière discrète. Il a terminé son allocution en remerciant vivement les bénévoles ayant participé à l'organisation de cette manifestation.

Le repas préparé par la municipalité et les agents de la commune a été servi dans la salle des fêtes, une fois de plus bien remplie.

Menu proposé :

En entrée : melon et pâté de campagne,

En plat : jambon rôti (préparé par le boucher-charcutier Thierry Nebout d'Uzeste) et ses sauces (Madère et trois poivres) accompagné d'un gratin de courgettes/tomates (cuisiné par Florence),

En fromages : Comté et Camembert,

En dessert : tarte aux pommes et glace pour les enfants.

Café et pousse-café.



Monsieur le maire au service

Et comme le veut la tradition, il revenait aux membres du Conseil municipal, aux agents de la commune et à quelques bénévoles, le maire en tête, d'être tout à la fois aux fourneaux pour le réchauffage des gratins, des jambons et à la préparation des sauces et bien sûr au service.

Et force est de reconnaître que ce service a été de qualité, à la satisfaction de tous.

Dans l'après-midi, quelques jeunes ont occupé le terrain de pétanque pour quelques parties bien disputées pendant que d'autres personnes profitaient de l'ombre du parc devant la salle des fêtes. Un moment fort agréable, propice aux échanges et à la conversation.



Moment agréable dans le parc



En soirée, c'était encore une petite vingtaine d'irréductibles qui ont « fini les restes », sous le barnum, marquant par là leur volonté de prolonger ce moment agréable et convivial.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette belle journée, placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.



Dans le SAS, La préparation du gratin par Florence, Aniko, Vickie et Valérie.

Infos Service-Public.fr

Mariage ou Pacs : nouveaux simulateurs

Vous souhaitez vous marier ou vous pacser ? *Service-Public.fr* propose deux nouveaux simulateurs vous permettant de vérifier les documents à fournir pour constituer votre dossier.

Le simulateur « Dossier de Pacs ou de mariage » vous indique si vous devez fournir un extrait d'acte de naissance. Il vous suffit, lors de la simulation, de répondre à toutes les questions, et de vérifier le récapitulatif de vos informations ;

Téléchargez votre récapitulatif avant de prendre contact avec la mairie choisie.

Le simulateur « Quels documents vous faut-il pour vous marier ? » vous permet de constituer la liste des documents à présenter à la mairie du lieu de mariage. *Service-Public.fr* vous en détaille le mode d'emploi :

Complétez toutes les informations pour personnaliser votre situation et téléchargez votre liste de documents ;
Complétez votre dossier avant de prendre contact avec la mairie choisie.

Opération tranquillité vacances (OTV)



Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit OTV de la gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence. La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le WE.

Comment s'inscrire ?

Présentez-vous à la gendarmerie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Éventuellement, prenez au préalable rendez-vous au **05 56 25 84 40** (Villandraut) ou au **05 56 25 72 10** (Saint-Symphorien).

Domicile concerné : résidences principales et secondaires ;

Durée d'absence : jusqu'à 12 mois ;

Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.



Des ateliers gratuits pour les futurs et jeunes parents

Maison des Familles du Sud Gironde
44 cours Gambetta
LANGON

07 85 66 35 03
INSTITUTION@UDAF33.FR
UDAF33.FR



T'ES PARENT

GRATUIT SUR INSCRIPTION



Septembre

ATELIER MASSAGE	L 18/09	10h
CAFÉ PARENTS LANGON "CES ÉMOTIONS QUI ENVAHISSENT NOS ENFANTS"	Mer 20/09	20h
ATELIER MOTRICITÉ	V 22/09	10h
JE SIGNE AVEC BÉBÉ INITIATION	L 25/09	14h30

Octobre

ATELIER PORTAGE	L 02/10	10h
CAFÉ PARENTS VISIO "COMMENT CONCILIER VIE FAMILIALE ET VIE DE COUPLE ?"	Mer 11/10	20h30
ATELIER MASSAGE	V 13/10	10h
JE SIGNE AVEC BÉBÉ INITIATION	L 16/10	14h30
CAFÉ PARENTS LANGON "PARENTS SOLO, MON QUOTIDIEN"	Mer 18/10	10h
ATELIER MOTRICITÉ	V 20/10	10h
JE SIGNE AVEC BÉBÉ APPROFONDISSEMENT	L 23/10	14h30

Novembre

ATELIER PORTAGE	L 06/11	10h
JE SIGNE AVEC BÉBÉ INITIATION	L 13/11	10h
ATELIER MASSAGE	V 17/11	10h
ATELIER PORTAGE APPROFONDISSEMENT	L 20/11	10h
JE SIGNE AVEC BÉBÉ APPROFONDISSEMENT	L 20/11	14h30
CAFÉ PARENTS VISIO "PUNITION, SANCTION ET RETOUR AU CALME"	Mer 22/11	20h30
ATELIER MOTRICITÉ	V 24/11	10h

EN PARTENARIAT AVEC



Pour toute information complémentaire, s'adresser à :
Camille Colin Larrue (chargée de mission vie associative et action familiale)
Tél : 05 56 01 42 05 / 07 85 66 35 03

Bruits de voisinage – Rappels

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc, ne peuvent être exécutés que :

jours ouvrables..... de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30 ;

samedis..... de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

dimanches et jours fériés.... De 10 h à 12 h.



La pensée du mois

La modestie est au mérite
Ce que les ombres sont aux figures dans un tableau.
Elle lui donne de la force et du relief.

La Bruyère (moraliste français 1645-1696)

Adichats